

C'est qui ?

L'UMG est composée de :

Dr Stéphanie VERROLLE
Médecin extra hospitalier

Marie-Noëlle BIGOT
Secrétaire

Marion LOUISFERT
Assistante sociale

Laëtitia DIVERT
Ergothérapeute

Nelly ANNIC
Véronique BELLAYER
Virginie LEBRETON
Infirmières

Eric MEVEL
Cadre de Santé

Pour qui ?

Patient de 75 ans et plus Ayant présenté ou à risque de :

- Chutes
 - Dénutrition
 - Confusion et/ou troubles de la mémoire
 - Perte d'indépendance fonctionnelle
 - Dépression
- et / ou
- Troubles cognitifs
 - Difficultés à la marche, à se déplacer
 - Cinq médicaments ou plus
 - Antécédents d'hospitalisation (3mois) ou d'admission aux Urgences (1mois)
 - Crainte de la part du professionnel prenant en charge le sujet âgé :
 - Abus ou négligence
 - Abus de substance
 - Mauvaise observance médicamenteuse
 - Difficultés dans les IADL
 - Autres

Inspiré de la grille Triage Risk Screening Tool

Comment ?

En contactant votre médecin traitant qui fera la demande auprès de l'Unité Mobile de Gériatrie.

Pour contacter le secrétariat de l'UMG

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



02.33.32.54.94



sec.umg@ch-alencon.fr

Validation de la
demande

IDE

Organisation de
l'évaluation

**Si besoin
Assistante Sociale
Et/ou
Ergothérapeute**

Médecin

Réponse immédiate dans le dossier du patient

Résultats des évaluations au médecin traitant

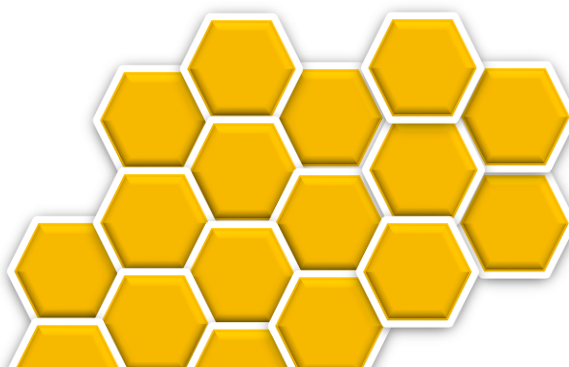
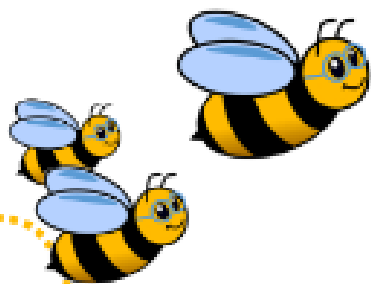
Ses missions

Conseiller pour réduire l'incidence des ré-hospitalisations précoces (le mois suivant la sortie).

- Conseiller, informer et former les équipes soignantes.
- Réaliser l'évaluation globale de la personne âgée : médico-psycho-sociale pour une amélioration de la prise en charge.
- Participer à l'élaboration du projet de soins et du projet de vie.
- Orienter la personne âgée dans la filière gériatrique.
- Participer à l'organisation et à l'orientation des personnes âgées à la sortie de l'hôpital.



**Votre alliée dans
la prise en charge
intra ou extra hospitalière
du sujet âgé**



Mai 2023